**Politique**

**de protection des données personnelles**

**des clients et des prospects**

1. **Préambule**

Les sociétés du Groupe SOIKOS et du Groupe ARCADE-VYV inscrivent leurs activités dans le respect des obligations relatives à la protection des données personnelles, et veillent à s’adapter en continu à leur évolution.

Soucieuses de favoriser l’innovation tout en construisant une relation de confiance durable basée sur le partage de valeurs sociales responsables, nos sociétés ont mis en place depuis plusieurs années les moyens techniques et organisationnels nécessaires afin de protéger les données à caractère personnel qu’elles traitent.

Dans le prolongement de notre mission de service d’intérêt général, nous portons une attention particulière au respect des personnes et à la protection de la vie privée et des informations individuelles ainsi qu’au respect de la confidentialité qui y est attachée.

L’objectif de cette politique est également d’informer en toute transparence les personnes concernées de la manière dont leurs données sont traitées.

1. **Champ d’application**

Dans le cadre de leurs activités, les sociétés du Groupe SOIKOS sont amenées à collecter et traiter des données à caractère personnel sur :

* Les prospects et acquéreurs d’un logement à financement social (Vente HLM, PSLA, BRS...),
* Les locataires sociaux dans le cadre d’un PSLA ou d’une vente HLM,
* Les prospects et acquéreurs de logements privés, de commerces et autres locaux professionnels et d’habitation
* Les visiteurs et visiteurs du site internet.

L’ensemble des personnes nommées ci-dessus seront appelées « les personnes concernées » dans la suite du présent document.

1. **Définitions**

Le Règlement Général sur la protection des Données utilise un vocabulaire spécifique qui vous est décliné ci-dessous :

* Les Données à caractère personnel : Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement,
* Le Responsable du Traitement s’entend de la personne physique ou morale, qui détermine les finalités et les moyens d’un traitement de données à caractère personnel,
* Le Sous-traitant s’entend de toute personne physique ou morale qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement. Par exemple des prestataires travaillant pour le Groupe SOIKOS et qui interviennent sur les données à caractère personnel sont des sous-traitants,
* Les destinataires des données s’entendent des personnes physiques ou morales qui reçoivent communication des données à caractère personnel. Il s’agit pour l’essentiel des salariés du groupe, d’organismes extérieurs et des tiers autorisés par la loi.
* La finalité du traitement est l’objectif principal de l’utilisation de vos données personnelles.

1. **Des traitements fondés sur une base juridique**

Les traitements de données à caractère personnel ont pour base juridique :

* Soit l’exécution du contrat vente lorsque les traitements sont nécessaires à la bonne exécution des obligations des parties ou nécessaires à l’exécution de mesures précontractuelles, comme pour l’étude des dossiers des demandeurs de logement social en accession à la propriété, la gestion des ventes non soumises à la règlementation, la signature des contrats de réservation et ou des promesses de vente, gérer le processus de vente depuis la réservation jusqu’à la remise des clefs, sécurisation des opérations PSLA, la transmission de données aux observatoires analysant l’accession à la propriété , … ;
* Soit le respect des obligations légales imposés au responsable de traitement comme en matière d’enquêtes obligatoires,
* Soit l’intérêt légitime pour réaliser des enquêtes non obligatoires,
* Soit enfin le recueil du consentement pour la prospection hors financement social.

Par ailleurs, le responsable de traitement doit participer et mettre en œuvre les politiques publiques de l’habitat et poursuit ainsi une mission d’intérêt public.

1. **Données collectées**

Pour chaque traitement, nos sociétés s’engagent à ne collecter et traiter que les données strictement nécessaires à l’objectif poursuivi.

Sont principalement collectées les données à caractère personnel relevant des catégories suivantes :

- Données d’identification,

- Données de contact,

- Données sur la vie personnelle et professionnelle,

- Données économiques, financières et fiscales,

- Données relatives à la situation sociale,

- Données de santé (Informations nécessaires à l’adéquation du logement),

- Données issues de décisions judiciaires ou administratives comme jugement de divorce ou attestation de non-condamnation,

- Enregistrements sonores, à l’occasion d’un appel téléphonique, et vidéos, dans le cadre de la protection des personnes et des biens.

Sauf si la législation l’impose, nos sociétés ne demanderont jamais de données personnelles relatives aux origines raciales ou ethniques, aux opinions politiques, à la religion, aux convictions philosophiques, à une appartenance syndicale, à des données génétiques ou à l’orientation sexuelle.

Le responsable de traitement veille à ce que les données soient, si nécessaire, mises à jour et à mettre en œuvre des procédés pour permettre l’effacement et la rectification des données inexactes.

Sur tout support servant à la collecte de données, les données obligatoires pour réaliser la finalité poursuivie par la collecte sont clairement indiquées, par exemple au moyen de caractères gras ou d’un astérisque. En leur absence, la finalité poursuivie pourrait ne pas être assurée ou pourrait l’être avec retard. Ces informations sont communiquées lors de la collecte.

1. **Durée de conservation limitée**

Nous conservons les données à caractère personnel que nous collectons uniquement pendant la durée nécessaire aux finalités du traitement.

Les données concernant les prospects sont conservées pendant trois ans après le dernier contact, puis détruites. Les données concernant les Réservataires et les Co-réservataires sont conservées de manière active pendant la durée nécessaire à la réalisation de la vente. Il est précisé qu’en cas de litige relatif à une promesse de vente ou à une vente, les données sont conservées pendant la durée de la procédure en cours, jusqu’à ce que soit prescrite l’action en exécution d’une décision de justice passée en force de chose jugée. Elles sont ensuite archivées pendant une durée de 5 ans.

Les données nécessaires à l'accomplissement d'obligations légales de conservation sont archivées le temps nécessaire au respect de l'obligation en cause ou jusqu’au terme des délais de prescription en vigueur.

1. **L’exercice effectif de vos droits**

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 et du règlement européen en matière de protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits décrits ci-dessous :

- Droit à l’information : Dans un souci de transparence nous prenons soin d’informer les personnes concernées des traitements que nous mettons en œuvre, notamment dans le bail et le contrat d’occupation, sur nos sites internet et dans la communication à destination des personnes concernées,

- Droit d’accès : Chaque personne peut obtenir des informations concernant le traitement de ses données personnelles ainsi qu’une copie de ces données,

- Droit de rectification : si les données personnelles sont inexactes ou incomplètes, chaque personne peut demander qu’elles soient modifiées en conséquence,

- Droit à l’effacement : une personne peut demander l’effacement de ses données personnelles dans les limites permises par la loi,

- Droit à la limitation du traitement : droit pour une personne de demander au responsable de traitement de ne plus utiliser temporairement certaines de ses données,

- Droit d’opposition : toute personne peut s’opposer au traitement de ses données personnelles, pour des motifs légitimes, sauf obligations légales ou contractuelles,

- Droit de retirer un consentement : si une personne a donné son consentement au traitement de ses données personnelles, elle a le droit de retirer son consentement à tout moment,

- Droit à la portabilité des données : ce droit offre aux personnes la possibilité de récupérer une partie de leurs données dans un format ouvert et lisible,

- Droit post mortem : toute personne est informée qu’elle dispose du droit de formuler des directives concernant la conservation, l’effacement et la communication de ses données après sa mort.

Ces droits et directives s’exercent soit :

* par courrier postal à l’adresse de : DPO Direction du Contrôle Interne, 16-20 rue Henri Expert, 33000 BORDEAUX
* par mail à l’adresse : [dpo@groupe](mailto:dpo@groupe)soikos.fr

Si les informations fournies dans le cadre de la demande ne permettent pas au responsable de traitement d'identifier le demandeur avec suffisamment de précision, il a le droit de demander des informations complémentaires et notamment une copie d'un titre d'identité signé.

Vous avez également le droit d’introduire une réclamation auprès de la CNIL :

* à l’adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07,
* ou leur site internet cnil.fr

1. **Sécurité et confidentialité**

Nous veillons à la sécurité des données à caractère personnel.

Nous avons mis en place des mesures techniques et organisationnelles adaptées au degré de sensibilité des données personnelles, en vue d’assurer leur intégrité et leur confidentialité et de les protéger contre toute intrusion malveillante, toute perte, altération ou divulgation à des tiers non autorisés.

Lorsque nous avons recours à un prestataire, nous ne lui communiquons des données à caractère personnel qu’après lui avoir imposé le respect de ces principes de sécurité dans le cadre d’un contrat.

Le responsable de traitement effectue des audits afin de vérifier la bonne application opérationnelle des règles relatives à la sécurité des données tant chez ses prestataires que chez lui.

Nos systèmes d’informations et postes de travail sont sécurisés et chiffrés sauf incompatibilité technique. Nous avons déployé des logiciels de gestion, stockage et échange de données sécurisés et basés en Europe. Enfin notre personnel est régulièrement sensibilisé à la sécurité informatique et à la protection des données personnelles.

Compte tenu des nouvelles obligations en matière de notification des violations de données à la CNIL, une procédure de traitement d’une faille ou incident de sécurité a été établie. Elle comprend notamment l’obligation de notification à la CNIL, si possible dans les 72 heures après avoir pris connaissance de la violation, ainsi que les actions à mettre en œuvre selon les cas, en particulier l’information des personnes et le dépôt de plainte.

1. **Flux transfrontaliers**

Nous n’encourageons pas le traitement de données hors Union européenne. S’il nous arrive de faire appel à un prestataire ou à un autre responsable de traitement hors Union européenne, alors nous le faisons conformément au cadre légal et réglementaire et après avoir signé toute convention requise avec les destinataires des données situés en dehors de l’Union européenne.

1. **Finalités et destinataires des données**
   1. **– Finalités**

Lorsque des données personnelles sont traitées, elles le sont pour des finalités déterminées. Pour chaque traitement, ne sont collectées que des données nécessaires à l’objectif poursuivi. La collecte de données à caractère personnel relative aux personnes concernées, peut avoir pour finalités :

* Prospecter des futurs acquéreurs,
* Gérer l'accession sociale pour le neuf et l’ancien,
* Gérer et étudier des dossiers des demandeurs de logement social en accession à la propriété,
* Gérer et étudier des dossiers des demandeurs pour les ventes non soumises à réglementation (neuf hors social, commerces, fonciers, …),
* Signer des contrats de réservation,
* Signer une promesse de vente,
* Sécuriser des opérations d'accession (garantie de rachat et relogement ; en cas de non-levée d'option pour les opérations PSLA / sécurisation des opérations de vente HLM,
* Facturer et recouvrer les appels de fonds,
* Gérer les mailings des locataires relatifs aux propositions d'acquisition,
* Gérer le processus de la vente (depuis la réservation jusqu'à la remise des clés),
* Transmission de données aux observatoires analysant l’accession à la propriété,
* Réaliser des enquêtes.
  1. **- Destinataires des données**

Les finalités indiquées ci-dessus peuvent générer la transmission des données personnelles aux destinataires suivants :

* Les banques,
* Les observatoires,
* Les notaires,
* L’organisme foncier solidaire (OFS),
* Les collaborateurs du service vente et autres collaborateurs sur autorisation.